

# Fiche de procédure

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement 2019/0040(COD)	Procédure terminée
Sécurité et connectivité du transport ferroviaire eu égard au retrait du Royaume-Uni de l'Union  Sujet 3.20.02.01 Sécurité ferroviaire 3.20.15.08 Coopération et accords de transport ferroviaire  Zone géographique Royaume-Uni	

Informations techniques	
Référence de procédure	2019/0040(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 091-p1; Règlement du Parlement EP 163
Consultation obligatoire d'autres institutions	<a href="#">Comité économique et social européen</a> <a href="#">Comité européen des régions</a>
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	TRAN/8/15530